

SÉNAT

1^{re} SESSION ORDINAIRE DE 1961-1962

Annexe au procès-verbal de la séance du 6 décembre 1961.

RAPPORT ⁽¹⁾

FAIT

au nom de la Commission mixte paritaire (2) chargée de proposer un texte sur les dispositions du projet de loi portant fixation des crédits ouverts aux services civils en Algérie pour l'année 1962 et des voies et moyens qui leur sont applicables,

Par M. René MONTALDO,

Sénateur.

Nota. — Ce document a été publié au *Journal officiel* du 8 décembre 1961. (Compte rendu intégral de la séance du Sénat du 7 décembre 1961, page 2372, 1^{re} colonne.)

(1) Le même rapport est déposé à l'Assemblée Nationale par M. Marc Lauriol.

(2) Cette commission est composée de : MM. Paul Reynaud, député, président ; Alex Roubert, sénateur, vice-président ; Marc Lauriol, député, René Montaldo, sénateur, rapporteurs ; titulaires : Henri Dorey, Jean Fraissinet, Marc Jacquet, Jean-Paul Palewski, Roger Souchal, députés ; Yvon Coudé du Foresto, Marcel Pellenc, Hector Peschaud, Laurent Schiaffino, Jacques Soufflet, sénateurs ; suppléants : Robert Bisson, Louis Jaillon, Maurice Molinet, Jean Poudevigne, Philippe Rivain, Claude Roux, Henri Yrissou, députés ; André Armengaud, Jean-Eric Bousch, Antoine Courrière, Jacques Descours Desacres, Jean-Marie Louvel, André Maroselli, Joseph Raybaud, sénateurs.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (1^{re} législ.), 1^{re} lecture : 1444, 1499, 1500, 1502 et in-8° 329.
2^e lecture : 1564.

Sénat : 1^{re} lecture : 54, 59, 76 et in-8° 22 (1961-1962).